

## Et aussi...

A ton écoute sur les réseaux sociaux  
Promeneur du Net

Tu es harcelé en ligne ou témoin de harcèlement ? Tu as besoin d'information sur le monde du numérique ou tu veux monter un projet ?

Ne reste pas seul ! Sébastien peut t'aider !

Pour le contacter 06 01 07 06 79 ou



### Jeunes et parents, si on en parlait ?

Orientation scolaire et professionnelle, difficultés familiales, alcool, cannabis, addictions, chantiers jeunes, santé...

Ecoute, conseil et orientation avec Joseph

Tu peux le contacter au : 06 72 15 85 97

### Direction Maison des Habitants

- Tel : 04 74 94 25 53

- [www.st-quentin-fallavier.fr](http://www.st-quentin-fallavier.fr)

- [maisondeshabitants@st-quentin-fallavier.fr](mailto:maisondeshabitants@st-quentin-fallavier.fr)



**PIAJ**  
LES JEUNES BOUGENT  
À ST-QUENTIN-FALLAVIER

Temps d'accueil

- Mardi 17h-19h : L'Atelier
- Mercredi 14h-17h : L'Atelier ou Local Jeunes
- Vendredi 17-19h : Local Jeunes



## Point Information Accueils/Animations Jeunes Septembre 2024

### Les temps forts :

10/09	<b><u>Inscription au collège :</u></b> Vient récupérer ton dossier PIAJ, pour le remplir chez toi avant de le ramener sur d'autres temps d'accueil ! <b><u>Animation de proximité sur la place de la Paix de 16h30 à 18h</u></b>
17/09	<b><u>Animation de proximité sur la place de l'Hôtel de ville de 16h30 à 18h</u></b>

Des questions?

Appelle  
Alicia au  
07 85 55 39 90



Le programme peut évoluer en fonction de votre mobilisation, vos implications et vos envies. Il est possible d'adapter les activités. Dans ce cas, une information vous sera faite lors des accueils.

# Quand ? Information Où ?

<b>Les mardis</b> de 16h30 à 18h	<b>Les mercredis</b> de 14h à 17h	<b>Les vendredis</b> de 17h à 19h
--	---	---

**Local Jeunes** rue des Marronniers  
**L'atelier** place du Héron  
**Sorties extérieures / soirées**  
Attention au respect des horaires !

<b>Mardi 3</b>	<b>« Faisons connaissance autour des jeux de société »</b>
<b>Mercredi 4</b>	<b>« Le PIAJ se refait une beauté »</b> <b>Activité manuelle</b>
<b>Vendredi 6</b>	<b>« Parlons projets et prépare ton programme d'octobre ! »</b>
<b>Mardi 10</b>	<b>« Animation de proximité sur la place de La Paix »</b>  <b>« Prépare ton goûte »</b> <b>Intervention d'une Diététicienne</b> <b>Atelier pâtisserie</b>
<b>Mercredi 11</b>	
<b>Vendredi 13</b>	<b>Tournoi de Baby Foot</b>
<b>Mardi 17</b>	<b>« Animation de proximité sur la place de l'Hôtel de ville »</b>  <b>Ludothèque de 14h à 16h</b> <b>Et Atelier de 16h à 17h</b>
<b>Mercredi 18</b>	
<b>Vendredi 20</b>	<b>« Découvre les nouveaux jeux ! »</b>
<b>Mardi 24</b>	<b>« Zap Réseaux »</b>  <b>@robase</b> <b>Imprimante 3D</b>
<b>Mercredi 25</b>	
<b>Vendredi 27</b>	<b>Tournoi de Switch</b>



## Actualités :

### Inscription vacances d'Automne :

**Du 28 septembre au 08 octobre 2024, sur le Portail Familles pour les 11-13 ans et auprès d'Alicia pour les 13-17 ans.**

### Projet équilibre et autonomie autour de l'assiette :

**Pour ne pas que tu te retrouves seul(e) à table, nous te proposons de manger ensemble les mercredis.**

**Dès le 4 septembre, nous te donnons rendez-vous au Local Jeunes, à partir de 12h30, muni de ton pique-nique.**

**Jusqu'aux vacances de fin d'année, une diététicienne interviendra ponctuellement afin de t'apprendre progressivement à réaliser toi-même des repas simples, bons et équilibrés !**

**Alors ? Pour les modalités, rapproches-toi de Yann ou Alicia. Il te faut juste avoir ton dossier complet, ta cotisation à jour et t'engager sur la période.**

## Règlement

### Inscription :

Pour participer aux activités, il faut remplir un dossier à retirer auprès des animateurs ou à la Maison Des Habitants.

Ce dossier est à rendre rempli par un parent et remis aux animateurs sur les temps d'accueil. Il faudra y ajouter la cotisation annuelle de 5€.

Aucune inscription ne sera prise en compte avant validation du dossier.

### Modalités :

- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire (photocopie vaccin DT POLIO obligatoire)
- Compagnie et N° de police d'assurance responsabilité civile extra-scolaire couvrant le jeune
- Règlement de la cotisation annuelle de 5€ et participation pour les sorties